



Annexe au communiqué concernant le compte 2019

Évolution des recettes (en millions de francs, par rapport au compte 2018)

en millions de francs	Compte 2018	Budget 2019	Compte 2019	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au C en %	Écart p. r. au B en mio	Écart p. r. au B en %
Recettes ordinaires	73'712	73'556	74'474	761	1.0	918	1.2
<i>dont:</i>							
Taxe sur la valeur ajoutée	22'644	23'400	22'508	-136	-0.6	-892	-3.8
Impôt fédéral direct	22'446	22'748	23'268	822	3.7	520	2.3
Impôt sur le bénéfice	11'289	11'276	11'813	524	4.6	537	4.8
Impôt sur le revenu	11'157	11'472	11'455	298	2.7	-17	-0.2
Impôt anticipé	7'947	7'052	8'342	395	5.0	1'290	18.3
Droits de timbre	2'117	2'320	2'152	35	1.6	-169	-7.3
Impôt sur les huiles minérales	4'578	4'540	4'515	-64	-1.4	-25	-0.6
Impôt sur le tabac	2'081	2'095	2'042	-39	-1.9	-53	-2.5
Supplément perçu sur le réseau	1'051	1'311	1'398	347	33.0	87	6.6
Recettes non fiscales	5'392	4'435	4'588	-803	-14.9	153	3.4

Remarque: les chiffres concernant 2018 ont été adaptés en raison du retraitement du produit de l'impôt anticipé.

Les recettes ordinaires de la Confédération ont connu une faible croissance en 2019; elles n'ont en effet augmenté que de 1 %, alors que le PIB nominal a lui crû de 1,3 % selon les prévisions de décembre 2019 du groupe d'experts de la Confédération. Cette croissance modeste des recettes est principalement due à une diminution des recettes de la TVA (- 136 millions par rapport à 2018) et des recettes non fiscales (- 803 millions), l'évolution de ces dernières s'expliquant par des recettes uniques en 2018.

- **Taxe sur la valeur ajoutée** (22,5 milliards, - 0,6 %). Les recettes de la TVA sont en baisse. Elles se situent même bien en deçà du montant budgété. La faible croissance économique en 2019 explique en partie ce développement négatif.
- **Impôt fédéral direct** (23,3 milliards, + 3,7 %). L'impôt sur le revenu des personnes physiques a connu une croissance de 2,7 % en 2019, ce qui est plutôt faible si l'on considère la progressivité des taux de l'impôt sur le revenu. L'impôt sur le bénéfice des entreprises a de nouveau connu une croissance dynamique (+ 4,6 %), qui s'explique notamment par la bonne marche de l'économie suisse en 2018.
- **Impôt anticipé** (8,3 milliards, + 5 %). En 2019, l'impôt anticipé a rapporté 8,3 milliards, soit 1,3 milliard de plus que budgété et 0,4 milliard de plus qu'en 2018. Ce montant se compose de 38,7 milliards d'encaissement (+ 6,1 milliards par rapport à 2018), moins 28,9 milliards de remboursement (+ 4,6 milliards par rapport à 2018) et une augmentation de la provision pour futurs remboursements de 1,5 milliard. L'augmentation des entrées est principalement due au versement de dividendes sur des actions.
- **Droits de timbre** (2,2 milliards, + 1,6 %). Contrairement à l'année précédente où elles avaient chuté de 13 %, les recettes des droits de timbre se sont stabilisées et ont même progressé de 1,6 %. Le droit de timbre d'émission a diminué de 75 millions, tandis que le

droit de timbre de négociation a progressé de 96 millions. Ces deux revenus sont soumis à de fortes fluctuations, car ils dépendent des besoins en capitaux propres des entreprises et du volume négocié en bourse.

- **Impôt sur les huiles minérales** (4,5 milliards, - 1,4 %). Les recettes de l'impôt sur les huiles minérales sont en constante diminution depuis 2009, reflétant par là l'augmentation de l'efficacité des véhicules ainsi que la progression des biocarburants exonérés.
- **Impôt sur le tabac** (2 milliards, - 1,9 %). La réduction de la consommation de tabac produit également ses effets dans les comptes de la Confédération. Les recettes de l'impôt sur le tabac sont en effet en constante diminution depuis 2012 d'environ 2 % par an.
- **Supplément perçu sur le réseau** (1,4 milliard, + 33 %). Intégré au budget fédéral en 2018, ce supplément taxe l'électricité. 2019 représente la première année complète de perception du supplément, encaissé avec un décalage d'un trimestre. C'est cet effet qui explique la forte augmentation en 2019.
- **Recettes non fiscales** (4,6 milliards, - 14,9 %). La forte baisse des recettes non fiscales s'explique par deux opérations uniques sur les recettes d'investissement ayant engendré une forte hausse en 2018. Il s'agit, d'une part, de l'encaissement d'une réserve de liquidités liée à la suppression du fonds d'infrastructure et, d'autre part, de la conversion en capital-actions d'un prêt accordé à SIFEM SA. Le produit des patentes et concessions a également diminué du fait que depuis 2019, il ne contient plus le bénéfice distribué par la Régie fédérale des alcools, ce dernier ayant été versé pour la dernière fois en 2018.

Évolution des dépenses par groupe de tâches (en % par rapport au compte 2018)

Tableau: Évolution des dépenses par groupe de tâches dans le compte 2019

en millions de francs	C 2018	B 2019	R 2019	Écart p.r. au C en mio	Écart p.r. au B % 1 mio	Écart p.r. au B %
Dépenses ordinaires	70'574	72'334	71'414	840	1.2	-920 -1.3
Évolution des dépenses	3'771	3'621	3'480	-291	-7.7	-140 -3.9
<i>hors conversion en capital-actions, SIFEM SA</i>	<i>3'397</i>	<i>3'621</i>	<i>3'480</i>	<i>84</i>	<i>2.5</i>	<i>-140 -3.9</i>
Sécurité	5'570	6'244	5'991	421	7.6	-253 -4.1
Formation et recherche	7'714	8'072	7'985	272	3.5	-87 -1.1
Prévoyance sociale	22'328	22'968	22'386	58	0.3	-583 -2.5
<i>hors financement additionnel de l'AI</i>	<i>22'084</i>	<i>22'968</i>	<i>22'386</i>	<i>301</i>	<i>1.4</i>	<i>-583 -2.5</i>
Trafic	10'393	10'120	9'933	-459	-4.4	-186 -1.8
<i>hors routes nationales (not. FORTA)</i>	<i>6'938</i>	<i>7'416</i>	<i>7'072</i>	<i>134</i>	<i>1.9</i>	<i>-343 -4.6</i>
Agriculture et alimentation	3'640	3'661	3'658	18	0.5	-3 -0.1
Finances et impôts	9'887	9'798	10'141	254	2.6	343 3.5
Autres groupes de tâches	7'273	7'850	7'840	567	7.8	-10 -0.1
<i>hors supplément réseau et navigation haute mer</i>	<i>6'222</i>	<i>6'539</i>	<i>6'313</i>	<i>91</i>	<i>1.5</i>	<i>-226 -3.5</i>

Remarque: les chiffres corrigés des principales ruptures structurelles sont indiqués en italique.

Les dépenses de la Confédération ont augmenté de 840 millions (+ 1,2 %) par rapport à l'année précédente pour atteindre 71,4 milliards. Leur évolution est marquée par plusieurs ruptures structurelles survenues en 2018 et 2019, liées, notamment, à la variation des apports au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et au fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité, à la conversion, en 2018, en capital-actions d'un prêt accordé à SIFEM SA, à l'arrivée à échéance du financement additionnel de l'assurance-invalidité et aux dépenses pour honorer les cautionnements accordés à la flotte suisse de haute mer.

- **Relations avec l'étranger – coopération internationale** (3,5 milliards, - 7,7 %): la conversion en capital-actions, sans incidence budgétaire, du prêt accordé à SIFEM SA ayant eu lieu en 2018, les dépenses de ce groupe de tâches ont fortement diminué en 2019. Abstraction faite de cet effet unique, les dépenses effectuées au titre des relations avec l'étranger ont progressé de 84 millions.
- **Sécurité** (6,0 milliards, + 7,6 %): dans ce groupe, la croissance des dépenses est liée au projet de développement de l'armée (DEVA) et aux importants programmes d'armement adoptés par le Parlement pour les années 2015 à 2017.
- **Formation et recherche** (8,0 milliards, + 3,5 %): l'augmentation des dépenses de ce groupe prioritaire est due notamment à la recherche fondamentale (par ex. FNS; + 137 millions), à la recherche UE (+ 17 millions), à la formation professionnelle (+ 27 millions) et aux contributions versées aux universités cantonales et aux hautes écoles spécialisées (+ 82 millions).
- **Prévoyance sociale** (22,4 milliards, + 0,3 %): le jeu des compensations entre hausses et diminutions des dépenses explique la relative stabilité des dépenses par rapport à l'année précédente. D'une part, les dépenses ont reculé par suite de l'arrivée à terme du financement additionnel de l'assurance-invalidité et de l'évolution dans le domaine de la migration. D'autre part, les dépenses relatives à la prévoyance vieillesse, l'assurance-maladie et aux prestations complémentaires ont augmenté.
- **Trafic** (9,9 milliards, - 4,4 %): les dépenses consacrées à la circulation routière ont diminué de 598 millions au total en raison d'une baisse des parts aux recettes affectées au

FORTA. Par contre, les dépenses en faveur des transports publics et de l'aviation ont progressé, respectivement de 85 millions et de 54 millions.

- **Agriculture** (3,7 milliards, + 0,5 %): les dépenses consacrées à l'agriculture et à l'alimentation se maintiennent globalement au niveau de l'année précédente.
- **Finances et impôts** (10,1 milliards; + 2,6 %): alors que les dépenses d'intérêts ont encore reculé par rapport à l'exercice précédent, les parts de tiers ont augmenté, notamment à cause des recettes supplémentaires provenant de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- **Autres groupes de tâches** (7,8 milliards, + 7,8 %): la croissance des dépenses des autres groupes de tâches (conditions institutionnelles et financières, culture et loisirs, santé, environnement et aménagement du territoire, économie) s'explique, en premier lieu, par les apports accrus au fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité, les dépenses supplémentaires au titre du programme Bâtiments et les indemnités en faveur des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux. Enfin, la Confédération a dû honorer des cautionnements dans le domaine de la navigation en haute mer en 2019.